VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains avec Ameliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Léopold Bachemin.

94 042—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. A.

PAR ERNEST A. CARRERE Encanteur Bureau No 806 rue Perdido—MARDI, le 7 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 28 septembre 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en prononçant en succès dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1183, borné par les rues d'Abadie, Miro, Tonti et avenue St-Bernard, le dit lot est désigné par le No 8 et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1911 et tous certificats requis pour la vente l'acte de vente devant être passé par devant Robert Legier, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur
806 rue Perdido.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 7

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE—VENTE EN PARTAGE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—No 98 125.

OFFRE DE PROPRIETE FONCIERES DE CH IX AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 330-340 RUE NORD REMPART.

A Alger

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY. COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421-1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson.

Nos 301 et 321 Avenue Whitney QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY.

—AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT.

A L'ENCAN, JEUDI, 16 NOVEMBRE, A MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans le 9 octobre 1911, et signé en Cour ouverte à la Nouvelle-Orléans le 13 octobre 1911 par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partage de Albert N. Robelot Jr vs Mr Timer J. Robelot et al, dossier No 98,125 et à moi adressé, je vendrais à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après, décrite à savoir:

1. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hampart, Bourgogne, Canal et Bienville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer le 19 décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq sur un plan de L. J. Pilié daté du 19me jour de décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima, anciens notaire avant et mesure anglais vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds deux pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six et vingt six pieds six lignes sur la ligne du fond le divisant de l'allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun avec les numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun avec les numéros deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq avant l'usage du passage et cour.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans cette partie appelée Alger dans l'ilet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pelican et la rue Lebeuf désigné par le numéro neuf sur un certificat en devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911 ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Lebeuf, et une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne du côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421-1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété juste maintenant décrite et contigu à la même sur le côté vers l'avenue Whitney, désigné par le numéro 8 sur le devis ci-dessus mentionné la dite portion de terre mesurant soixante six pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Patterson et soixante-cinq pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, et cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 1429-1431 rue Patterson.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations s'y trouvant et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriété maintenant décrite, désigné par le numéro sept sur le devis ci-dessus mentionné, ledit lot de terre mesurant trente et un pieds, huit pouces, et trois lignes de face à la rue Patterson sur cent vingt trois pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue LeBeuf et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1911 et tous certificats requis pour la vente l'acte de vente devant être passé aux frais de l'acquéreur et devant être passé par devant Robert Legier, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur
806 rue Perdido.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 7

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Company.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attentention, Marchands! Frat Non Réclamé de Toute Description.

A l'Encan, MARDI, 7 Nov., à 10 Heures A. M. Précises, à la Station de la rue Ste-Anne, Encoignure Decatur, vis-à-vis de la Place Jackson.

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur. En vertu des Actes 124 de 1890 et 167 de 1908, par ordre de M. L. A. TERRASSON et W. Ry, consistant en partie comme suit:

158 Chaises, 5 Lits de Parures, 229 casseroles Emaillées plus ou moins

Installation de Cirque, Meubles de Maison, Machines, Outils, Papier à Tapisserie, Vinaigres, Medicaments, Etc.

CONDITIONS—Comptant.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau 404 rue Carondelet.

28 oct—nov 5 7

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PIERRE A. ST-CYR, Jr.

No 97,443, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Cour Civile de District, Division D.

COTTAGE SIMPLE. Jeudi, 30 Novembre 1911.

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, daté du 26 octobre 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée et non notée, la propriété ci-après, à savoir—

Une certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1063, borné par les rues Musique (Miro (autrefois Liberale) St. Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Génie) lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pilié, daté le 12 mars 1900, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Libéral), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St-Cyr Jr. par acte passé par devant George W. Dearing, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 188, folio 74.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 8 chambres plâtrées, toiture en bardeaux, retiré de la banquette, sur le devant carrière en pieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la part en du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer en sus des taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Emile A. Tichenor, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur,
Bureau 437 rue Carondelet.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, —No 94 526—Division A.

ROBERT DORSEY JR. ET ALS. VS ROBERT DORSEY SR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr, Dossier No 94 526 ledit ordre daté et signé du 13 octobre 1911, et adressé Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite.

Quatre certaines lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'ilet No 295 bornés par les rues Burdette, Panola (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuville) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent trente pieds (30') de face chacun à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120'), les dits lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et les frais de tous certificats, acte de payer pour les actes de vente pardevant Wm F. Brewer, notaire. Dépôts ne portant pas d'intérêt de 20 0/0 du prix d'achat devant être faite au moment de l'adjudication chez

J. L. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur 910 rue Gravier.

German American Savings Bank & Trust Co., Curateur.

Ivy G. Kittredge, avocat pour le Curateur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

E. Randolph Gurley.

ANONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. C—No 97 022.

SANS LIMITE OU RESERVE

10,000 actions de la United Tonopah & Gold Field Mines.

1 action de la Fox Optical Manufacturing Co. Trust Certificate pour 100 actions Black Oak Gold Mine Consolidated.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi.

JEUDI, LE 9 NOVEMBRE 1911.

En vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Augustin Marion Benedic, daté et signé du 11 octobre 1911, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

John Dymond Jr, avocat pour l'Exécutrice Testamentaire.

29 oct—29—nov 5 9

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Ernest Théodore Fleurichamp, Marie Telon Fleurichamp, Son Epouse, et de Caroline Camille Fleurichamp, Epouse de Harry L. Miller.

No 98,090—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 2e NOVEMBRE 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1911, et signé le 26 octobre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés comme Nos 839 et 841 rue Mazant, comprenant un cottage double, 4 chambres, etc., de chaque côté, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 240, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Mazant et France, désigné par le No 1 de l'ilet 12, sur un plan du Faubourg Washington, déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, annexé à un acte daté du 12 juin 1832 ledit lot formant le coin des rues Mazant et Bourgogne et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835 et 837 rue Mazant, comprenant un cottage double 5 chambres, etc., de chaque côté, contigu et dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite ci-dessus, désigné comme lot No 2 et la lettre H sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 novembre 1880, et ledit lot (2-H) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 3 et la lettre G sur le devis ci-dessus mentionné, attaché à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire, et ledit lot (3-G) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un an après date avec 8 pour cent d'intérêt par an, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer pour les taxes d'Etat et de ville de 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

Daniel Wendling, avocat pour les demandeurs.

28 oct—28 29—nov 5 12 19 26 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Vincent Federico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 107—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rosa La Rosa, veuve de Vincent Federico, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Scott E. Beer, avocat.

28 oct—28—nov 2 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Liquidation d'un Wesley Chapel Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 078—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hardy R. Knox, Recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond Jr, A. Gilbert Levy, avocats.

5 nov—5 7 12

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Une jolie résidence simple en bois

A DEUX ETAGES.

Avec Mansarde.

No 826 RUE CHEROKEE.

Succession de John C. Walker

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 98,431

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon. Geo H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

Magnifique Résidence simple en bois à un étage mansarde, No 826 rue Cherokee contenant vestibule, cinq chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'ile: No 99 borné par les rues Cherokee, Hillary, Maple et Burthe, ladite portion de terre comprenant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Cherokee et Burthe et mesurant 60 pieds de face à la rue Cherokee sur 62 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du fond des lots Nos 19 et 20 comme il est démontré sur un plan dudit ilet par Jacob Roxhans, voyer, le 18 décembre 1835 annexé sur un devis de L. H. Pilié voyer, annexé à un acte de vente pardevant P. E. Théard le 26 octobre 1835, acquis par J. C. Wickliffe, de la présente City Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17 le jour de mars 1908. Enregistrée en le Bureau des Transferts en le livre 218, folio 572. Près de l'avenue St Charles dans un bon voisinage ou les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupant ou placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, et la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au port ur du billet. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1911.

Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété qui s'améliore.

Troisième Ward.

Encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Succession de Mlle Margaret Quinn.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — No 97,356.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, dans le local, encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Un lot d'épiceries et de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

McCleskey & Benedict, avocats.

5 nov—5 12 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division K, dans la Succession de Mme Elizabeth Cousley, No 97,895, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé s'étendant, étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, connu et désigné par la lettre A sur un devis de Geo. H. Grandjean, voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elizabeth Cousley et al à Christopher McCarthy passé pardevant moi, le notaire soussigné, dans et pour la paroisse d'Orléans, date en 3 juin 1893. Ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante sept pieds onze pouces et six lignes. Ledit lot ou portion de terre formé et pris de la partie de façade des lots originaux désignés par les Nos un et deux ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Wolfe, notaire.

McCleskey & Benedict, avocats.

4 nov—4 12 19 26 déc 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, ETC.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—SAMEDI, le 11 novembre 1911, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Thomas O'Connor, No 97,180, sur les lieux No 518 rue Julia.

Un lot de meubles de maison, "buggy" et harnais.

Conditions—Comptant.

Dart, Kernan & Dart, avocats.

31 oct—31—nov 5 10 11

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Cottage Double de Valeur, 4860-4862 rue Laurel.

Céleste Remy et als vs le Mineur Morris Martinez.

No 97 835—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le 8e même District de cette ville anciennement Faubourg Bouligny, Paroisse de Jefferson, étant une partie du lot désigné par le lot No 2, sur un plan dressé par C. F. Zimple, député voyer le 18 mars 1834, et déposé en l'étude de L. I. Caire ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre formant partie du lot No 2, ilet No 7 devant être pris sur le côté du lot No 3, mesurant en mesure américaine trente [30] pieds de face à la rue Laurel sur cent [100] pieds de profondeur, borné par le No 3 et de l'autre côté par l'autre portion du lot No 2 dans l'ilet Annonciation, Lyon, Upperline et Laurel.

Les améliorations comprennent le cottage double désigné par les Nos 4860-4862 rue Laurel contenant 4 chambres de chaque côté retiré de la banquette, allée, grande cour, maintenant occupé comme résidence simple, sera vendu pour régler l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de ville et d'Etat pour les années 1910 et 1911, et tous certificats nécessaires dans l'affaire, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Peters, notaire.

E. W. Rischow, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 5

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Annie L. Caverie Holt, No 97,163—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A. A l'Enan, JEUDI le 7 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi. Cottage double, confortable, 724 36 rue Troisième, entre les rues Chippewa et Annonciation, l'ilet quatrième, faisant face à la place Clay, comprenant 5 chambres de chaque côté, ayant chambres finies dans la mansarde, retiré de la banquette, ayant galerie sur le devant, grand terrain 38 pieds, 0 pouces de face sur 94 pieds 3 pouces en profondeur.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la Succession de Mme Annie La Caverie Holt No 97,163, je procéderai de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 7 décembre 1911, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No sept sur un plan dressé par J. F. Broun, voyer, le 16me jour de juin 1876, annexé à un acte de vente exécuté pardevant Jas Fahey, ancien notaire en cette ville, le 2me jour d'octobre 1876, et mesurant d'après ledit plan trente-huit [38] pieds six [6] pouces de face à la rue Troisième, la même mesure dans le fond, quatre-vingt-quatorze [94] pieds trois [3] pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No six, et quatre-vingt-quatorze [94] pieds un [1] pouce et quatre [4] lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No huit.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité et stipulations. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes de l'année 1911, et l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

MM. Tiche & Rogers, avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Au plus haut enchérisseur sans limite ou réserve. Le Cottage Double et Bâtisse de Magasin 2727-29-2733 rue Première, encoignure de la rue Clara, l'ilet des rues Magnolia et Philip. Le Cottage comprenant 3 chambres de chaque côté, et la Bâtisse du Magasin comprenant environ 3 chambres, sur deux terrains 81 pieds de face sur 91 pieds 8 pouces de profondeur A l'Encan JEUDI, le 7 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911, et d'un jugement rendu le 13 octobre 1911 par l'Hon Porter Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Kate E. Burke vs Esther et Irma Monchen, No 96,657 du dossier de ladite Cour, je procéderai de vendre la propriété ci-après décrite, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 7 décembre 1911.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip Magnolia et Clara, lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux, sur un certificat d'arpentage, dressé par W. D. Elam, député voyer de ville en septembre 1910 d'après lequel lesdits lots sont contigus, formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant comme suit: Le lot No un formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre vingt-onze pieds huit pouces entre lignes parallèles, le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre vingt-onze pieds huit pouces entre lignes parallèles, tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Wolfe, notaire.

McCleskey & Benedict, avocats.

4 nov—4 12 19 26 déc 3 6

AVIS AUX CREANCIERS.

S. & J. Katz & Co. et al vs Non Marché Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,045—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par T. Walter Danziger, recevoir de la Bon a Marché Co. Ltd. ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Alfred D. Danziger, avocat.

28 oct—28—nov 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

La Vente de la Saison.

Vente Importante par le Shérif Civil

De la Propriété Améliorée et non améliorée de la

Audubon Building Company Limited.

La propriété améliorée consistant d'un bâtiment avec bureaux et magasins moderne et à l'épreuve du feu,

Coin Nord-Est des rues Canal et Bourgogne, Connu comme le

Audubon Building

Ayant une façade rue du Canal d'à peu près 109' 9" et une profondeur et façade rue Bourgogne d'à peu près 144' 5", contenant à peu près 78,243 pieds carrés d'espace et très bien connu pour donner plus de description.

La propriété non améliorée contigue dudite

Audubon Building, sur le côté de la rue Dauphine,

ayant une façade rue du Canal d'à peu près 49' sur à peu près 160' de profondeur sur la ligne de côté contigu à la Maison Blanche, de là sur une ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant vers la rue Bourgogne d'à peu près 47', de là sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant à la rue Iberville d'à peu près 160'; et aussi contigue à ladite Bâtisse sur le côté de la rue Iberville et ayant une façade rue Bourgogne d'à peu près 176' et formant le coin des rues Bourgogne et Iberville sur laquelle dite dernière rue il y a une façade d'à peu près 112'

La propriété améliorée et non améliorée devant être vendue en bloc conformément avec les mesures exactes de toute la propriété comme il est donné dans la description ci-dessus dans le corps de cette annonce.

Le tout devant être vendu sujet aux baux existant au moment de la vente.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Audubon Building Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 98,215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant cent cinquante-huit [158] pieds, quatre [4] pouces et trois [3] lignes de face à la rue du Canal, sur trois cent vingt [320] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes en profondeur et façade à la rue Bourgogne sur cent deux [112] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de face dans le fond à la rue Iberville à un point et delà s'étendant parallèlement à la rue Dauphine à un certain point de cent soixante [160] pieds, neuf [9] pouces de distance, delà s'étendant parallèlement à la rue du Canal, vers la rue Dauphine à un certain point quarante-sept [47] pieds un [1] pouce et quatre [4] lignes de distance et de là s'étendant à la rue du Canal cent soixante [160] pieds quatre